



Association Sans But Lucratif
Avenue de la Couronne, 313
1050 BRUXELLES

N° d'entreprise : 0882.111.565

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue à Watermael-Boitsfort, place Gilson 3,
le 24 mars 2016

La liste des membres effectifs présents ou représentés est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie. Les procurations sont jointes à cette liste.

Le nombre de membres présents ou représentés s'élève à 26 personnes. _____

Après avoir vérifié les procurations, le Président, Yves RAYMAEKERS, ouvre la séance à 19h45.

Le secrétariat de séance sera assuré par Eric Thille

Elisabeth Surny et Kataline Nagy agiront en tant que scrutateurs pour le comptage des votes.

Rapport sur les activités de l'année 2015 et les projets pour 2016

Le Président fait rapport sur les activités de l'année écoulée. Ce rapport, signé par le Président et le Secrétaire, est annexé au présent procès-verbal.

Ensuite, le Président présente les projets d'activités pour l'année 2016. Ces projets comprennent entre autre les points suivants :

- des sorties falaises, stages, rassemblements sont programmés.
- Un camp d'alpinisme organisé conjointement avec le CAB Namur-Luxembourg

Propositions de comptes 2015 et budget 2016 :

Des exemplaires des comptes de résultat 2015 et une proposition de budget pour 2016 sont distribués aux membres présents et le trésorier expose les éléments utiles de ces projets. Notons que l'exercice 2015 se clôture avec un mali de 5574 euros. Une partie de ce mali s'explique par un manque de rentrées au niveau des cotisations dû à l'instauration en 2015 du système permettant aux membres de s'affilier par année civile ou scolaire. Pour 2016, nous devons nous attendre à un rééquilibrage à ce niveau.

Le vérificateur aux comptes, Xavier Sepulchre a vérifié les comptes et n'a relevé aucune anomalie.

Le Trésorier invite ensuite les membres à exposer leurs remarques et poser leurs questions.

Remarques/Questions : Philippe Mariamé fait remarquer le coût important de la publication de notre revue Par Monts et par Vaux (7965 euros) et les faibles rentrées des publicités insérées (900 euros/an). Il estime cet apport insuffisant et se demande si nous n'aurions pas avantage à les supprimer, cela réduisant le nombre de pages à imprimer.

Réponse : Réduire le nombre de pages de quelques unités ne diminuerait que très sensiblement le coût d'impression mais nous enlèverait par contre l'apport des annonceurs actuels, mais si celui-ci est relativement faible pour l'instant. Le Conseil d'administration est bien conscient qu'il est nécessaire de réduire ce coût et envisage de s'y atteler au cours de cette année en recherchant de nouveaux annonceurs.

Approbation des comptes de résultat de l'année 2015

Les comptes de l'année écoulée sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

24 « oui » – 0 « non » – 1 « abstention »

Un exemplaire, paraphé et signé par le Président et le Trésorier, est annexé au présent procès-verbal.

Approbation du budget de l'année 2016

Le budget de l'année en cours est approuvé à l'unanimité

23 « oui » – 0 « non » – 2 « abstention »

Un exemplaire, paraphé et signé par le Président et le Trésorier, est annexé au présent procès-verbal.

Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale, à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs, y compris au Trésorier et au vérificateur aux comptes.

23 « oui » – 0 « non » – 1 « abstention »

Réélection et nomination d'administrateurs

Les mandats suivants des membres du Conseil d'administration arrivent à leur terme :

- Yves Raymaekers
- Edouard Deramée
- Lambert Martin
- Monique Lombal

Et tous ont posé leurs candidatures pour un nouveau mandat.

Un nouveau candidat se présente également pour un mandat d'administrateur :

- Alain Schoboboda

Résultat des élections : 25 votants – 1 procuration

- | | |
|----------------------|---|
| - Yves Raymaekers : | 25 « oui » – 0 « non » – 0 « abstention » |
| - Edouard Deramée : | 24 « oui » – 0 « non » – 0 « abstention » |
| - Lambert Martin : | 24 « oui » – 0 « non » – 0 « abstention » |
| - Monique Lombal : | 23 « oui » – 2 « non » – 0 « abstention » |
| - Alain Schoboboda : | 25 « oui » – 0 « non » – 1 « abstention » |

Xavier Sepulchre se propose comme vérificateur aux comptes pour l'exercice 2016.

Divers : Néant

Constatant que plus aucun point de l'ordre du jour ne reste à débattre et que plus aucun membre ne demande à intervenir, le Président clôture l'assemblée générale à 20h10.

Le Président annexe les pièces suivantes au procès-verbal :

- liste des membres présents,
- comptes de résultat 2015,
- budget 2016,
- rapport du Président.

Le Secrétaire demande au Président, au trésorier et aux membres qui le désirent de signer avec lui le présent procès-verbal.

Signatures :

Yves RAYMAEKERS, Président,

Jean-Michel HOEFFELMAN, Trésorier,

Eric Thille, Secrétaire,

AG du 24 mars 2016.

Les membres, (nom + signature)

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,

.....,